



PAROLES D'ADHERENTS #7 18/06/2023

Démission de Viviane CHAIN RIBEIRO c'est pour quand !!!???

Il est rare qu'un membre d'un Board, autant désavoué lors d'une AG par le rejet de « ses » résolutions, ne prennent pas ses responsabilités et ne quitte pas son mandat.

Sans doute les mauvaises habitudes du monde politique !

Pour rappel, Viviane CHAIN RIBEIRO est la présidente du Comité des Nominations et Rémunération. Autant dire que les rémunérations non votées lors de la dernière AG devraient lui revenir tel un boomerang et Mme Viviane CHAIN RIBEIRO, si elle avait une once d'honnêteté intellectuelle et de prise de (ses) responsabilités, se devrait de remettre sa démission à effet immédiat et de passer le relais pour le bien de la société.

Il est vrai que les jetons de présence restent un revenu confortable ! Mais il ne faut pas oublier qu'ils viennent avec une dose de responsabilité (y compris personnelle et pénale dans certains cas !) et se justifie par l'apport de compétences particulières (et pas simplement la fidélité au Chef !). Pour rappel, la mission de l'administrateur est de défendre les intérêts de la société et pas du DG ou ses propres intérêts.

Certain(e)s n'ont pas encore compris que l'entrepreneuriat ne se gère pas comme une carrière politique. Viviane CHAIN RIBEIRO pense sans doute qu'il suffit de faire le dos rond en attendant que l'orage passe !

Que nenni ! Les actionnaires ont de la mémoire (tout comme la justice !), et si sa préférence est de se faire sortir de force, c'est alors cette voie là que les actionnaires devront choisir !

Il ne serait sans doute pas inutile pour Viviane CHAIN RIBEIRO de faire quelques recherches pour mieux comprendre les notions de Gouvernance, d'intégrité ou encore de responsabilité !

Être dans un Board (ou Président d'une Commission) n'est pas un titre honorifique, mais implique bien des prises de décision mais également les responsabilités qui vont avec !

Viviane CHAIN RIBEIRO ! Agissez et démissionnez maintenant !

Pascal